Clec
fol.o
FRC
7277

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

Séance publique du 15 Messidor, troisieme année de la République française, une & indivisible.

A L'OUVERTURE de la séance, le substitut du Procureur-général-syndic a fait lecture de l'adresse suivante :

LES ADMINISTRATEURS DU DÉPARTEMENT DES ARDENNES, A LA CONVENTION NATIONALE.

REPRÉSENTANS,

APPRENDRE les dangers que vous couriez, rédiger sur-le-champ une adresse à nos Administrés pour les préparer à voler à votre secours, l'envoyer aussi-tôt aux différens Districts de notre ressort et en faire passer un exemplaire aux Comités de salut public, de sûreté générale et à notre députation, telle fut notre position et notre conduite dans la matinée du quatre Prairial ; et si la certitude que nous avons acquise, le lendemain, de votre victoire remportée sur des monstres que l'enfer dans sa rage semblait avoir vomis sur le sol de la République, n'eut arrêté notre élan, n'en soyez pas

moins certains, Représentans, que les Ardennais, ce Peuple, nous pouvons le dire, si bon, si calme, si généreux, si soumis aux loix, si attaché à la saine partie de la Convention, si calomnié, si cruellement traité par les bourreaux sortis de votre sein, et si profondément irrité contr'eux, ne se fussent levés en masse pour aller vous dégager des bras perfides qui osaient souiller par leur présence le sanctuaire des loix et porter une main homicide sur des mandataires restés fideles : Oui, nous vous l'attestons, soumis à la voix des Administrateurs de leurs Districts qui ont adhéré sur-le-champ à nos principes, et ralliés sous notre banniere, les Ardennais auraient couru sur Paris, portant, entraînant avec eux une partie des foudres de guerre que contiennent les arsenaux de nos places fortes. Les autres Départemens instruits par une trop fatale expérience, n'auraient pas attendu sans doute notre exemple pour l'imiter ; et Paris, cette cité, centre de tous les crimes, séjour de tant de vertus, aurait rendu le dépôt que nous lui avons confié, ou il eut cessé d'être.

Représentans, telle est notre profession de foi ; elle se trouve ce qu'elle était, lorqu'en Mai 1793, nous vous avons dénoncé les premieres horreurs que le scélérat *Hentz* faisait exercer dans notre ressort, en prêchant votre avilissement ; et ce que nous eussions dû faire alors, nous l'effectuerons au premier sujet que nous aurons de craindre pour vos jours.

Helas ! depuis cette journée du 27 Mai, époque à laquelle nous comptions encore autant sur vous que sur nous-mêmes, les victimes ont été désignées et la mort n'a pas tardé à couvrir d'un crêpe funebre nos malheureuses contrées : sa faux levée et placée par l'évêque *Massieu* entre les mains de ce *Hentz* dont le nom seul donne l'idée des plus grands crimes, de *Levasseur* (de la Sarthe) dont la figure aussi hideuse que son ame est atroce, inspirait l'épouvante et la stupeur que tout homme ressent à l'aspect subit d'un monstre ; cette faux cruelle enfin a moissonné nos plus vertueux, nos plus probes Concitoyens. Les Administrateurs du

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Département de 1792, ont péri sur l'échafaud pour l'erreur d'un moment, erreur qu'ils avaient reconnue aussi-tôt, et dont un décret solemnel de l'Assemblée législative les avait justifiés en les maintenant dans leurs fonctions : les autres, ces peres de famille, ces soutiens d'une population immense, les manufacturiers de Sedan, les avaient précédé : tel autre aussi a subi le même sort pour avoir énoncé, rendu publique une opinion que vous aviez provoquée en décrétant la liberté de la presse : les Administrateurs de 1793, ont été enfin arrachés des fonctions dont les avait investis la confiance de leurs Concitoyens, et traînés dans des cachots, sur des délations machiavéliquement combinées, sans qu'on eut daigné les entendre : combien de mille autres victimes les ont suivis dans le séjour autrefois destiné uniquement pour le crime, et dont ils ne seraient sortis que pour être immolés, sans la mémorable et salutaire journée du 9 Thermidor.

Eh bien ! Représentans, ces hommes échappés à l'assassinat, et dans le nombre desquels on ne trouverait pas un mauvais Citoyen, ces hommes si long-tems persécutés, sont vos plus fermes appuis. Ils sont décidés, ainsi que la presque totalité des autres, à répandre leur sang pour vous défendre ; mais leurs longues souffrances et votre intérêt plus que le leur, oui, plus que le leur, car ils n'ont plus rien à craindre, dès qu'ils sont déterminés à vaincre ou périr plutôt que de retomber dans le régime affreux dont ils sont sortis ; tout enfin leur fait un devoir de vous dire : « Représentans, vous » avez commis de grandes fautes ; celles antérieures au 9 Thermidor » peuvent être excusées, dès qu'il est certain que par un prestige » inconcevable, vous n'étiez pas plus libres que nous alors ; mais » le complot des décemvirs une fois dévoilé, ressaisit des rênes » que vous aviez laissé échapper : à combien de dangers la République » n'a t-elle pas de nouveau été exposée par vos demi-mesures. Fort » de votre faiblesse, n'a-t'on pas vu le parti des buveurs de sang et » des dilapidateurs de la fortune publique, se montrer en différentes » fois avec plus d'audace, poser le pied sur les débris du trône, » et décidé à vous écraser de son sceptre de fer ? Qui vous em-

f 9a

» pêchait donc d'anéantir du premier coup cette secte perfide ? car » dès-lors vous le pouviez ; les yeux étaient dessillés : tous les » Départemens n'attendaient qu'un mot pour se purger des scélérats » secondaires qui les infestaient, se porter aussi-tôt auprès de vous, » terrasser l'hydre Crétoise, prête à vous dévorer, et, par suite, » la France entiere.

» Loin de-là, vous n'avez fait qu'une guerre de poste, et une » demi-victoire remportée vous a toujours exposés à une défection » totale. Représentans, gardez-vous de croire que votre salut dont » dépend celui de la République, soit encore assuré ; non, il s'en » faut qu'il le soit : vous marcherez d'écueils en écueils, tant que » vous composerez avec les pervers, tant que vous réchaufferez » ces serpens, au lieu de les écraser ».

Prononcez donc une fois avec confiance ; exécutez avec énergie : et si vous ne vous croyez pas libres à Paris, sachez au moins le dire aux Départemens, et celui des Ardennes ne sera pas le dernier à aller protéger et assurer votre sortie.

L'Administration du Département des Ardennes approuve l'adresse ci-dessus ; arrête qu'elle sera imprimée au nombre de quinze cents exemplaires, envoyée à la Convention, aux Comités de Gouvernement, à la députation des Ardennes, à tous les Départemens de la République, aux différentes Autorités et Communes du Ressort.

Signé au registre, DESCARREAUX, Président ; DUVIGNAULT, GARET, TALLOT, MEURANT et DEHAYE, Administrateurs ; NOBLET, Substitut du Procureur-général-syndic ;

BOURQUIN, Secrétaire-général.

Pour expédition :

BOURQUIN, Secrétaire-général.

A MÉZIERES, de l'Imprimerie de la veuve TRÉCOURT, (An IIIe.).